

LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES

AU JARDIN



POUR JARDINER AU NATUREL, JE M'ENGAGE À :

1. PRIVILÉGIER LA PRÉVENTION

- Je choisis des espèces locales, adaptées à mon sol
- J'utilise le paillage pour éviter l'apparition d'herbes spontanées et garder l'humidité du sol
- J'associe les plantes afin qu'elles s'aident mutuellement
- J'attire les auxiliaires dans mon jardin et, si possible, je laisse un coin de jardin naturel
- Je réduis le travail du sol pour ne pas perturber la microfaune bénéfique du sol

2. ÉCONOMISER L'EAU

- Je récupère l'eau de pluie pour arroser mon jardin
- Je réduis ma consommation d'eau

3. COMPOSTER

- Je composte les déchets verts de mon jardin et de ma cuisine et j'augmente la fertilité de mon sol

4. REFUSER TOUT TRAITEMENT À BASE DE PRODUIT CHIMIQUE DE SYNTHÈSE

- Je n'utilise que des traitements à base de plantes et de produits naturels
- Je n'utilise que des engrais organiques
- J'ai recours à la lutte biologique ou raisonnée
- J'ai recours au binage, arrachage ou sarclage pour enlever les herbes adventices dans mon jardin
- J'utilise l'eau de cuisson de mes aliments encore bouillante pour éliminer les herbes qui poussent entre les dalles de ma terrasse



Réalisé par :

sepant

Avec le soutien de :



SIGNATURE DE LA SEPANT

SIGNATURE DU JARDINIER